

Compte rendu du conseil d'école du vendredi 15 mars 2024

Présents :

- Enseignantes : Mme BERTIN Laure, Mme GRANDJEAN Anne-Laure
- Parents d'élèves élus : Mme TONIUTTI Cyrielle (Chamesson), Mme DALOZ Mélanie (Ampilly-le-Sec)
- Représentants de la mairie de Chamesson : Mr RIOTTE
- Représentants de la mairie de Buncey: Mme BIASOTTO Catherine, Mr BORNOT Christian
- Représentants de la mairie d'Ampilly le Sec : Mme LASSARD Cindy
- Représentants de la mairie d'Aisey sur Seine : Mme BERTHOLLE Colette, Mme RIBIERE Angèle
- Représentants de la mairie de Chemin d'Aisey : /
- Représentante de l'association de parents d'élèves : Mme BIGER Gwenaëlle

Excusés : Mr MARTIN Jean (DDEN), Mme MOLE Florence, Mme AUBRY Cécile, Mme WOUTERS Laura

➤ Les effectifs

Océane HAULLARD a été recrutée comme Service Civique le 7 décembre 2023. Pour le moment, elle œuvre dans les 3 écoles du RPI.

Année scolaire 2023/2024 :

- Chamesson : 1 TPS, 10 PS, 5 MS, 4 GS soit 20 élèves
- Buncey : 5 GS, 5 CP, 7 CE1 soit 17 élèves
- Ampilly le Sec : 5 CE2, 8 CM1, 6 CM2 soit 19 élèves

Soit un total de 56 élèves pour le RPI.

Prévision pour la rentrée 2024 (la directrice rappelle que cette année, la mairie de Chamesson s'occupe des inscriptions via ONDE. Pour une meilleure organisation pour la rentrée, il faudrait que les nouvelles inscriptions soient closes fin mai => Mr RIOTTE pense que les inscriptions seront lancées début avril) :

- 5 TPS
- 2 PS (dont une élève déjà inscrite actuellement en TPS)
- 10 MS
- 5 GS
- 8 CP (-1 par rapport aux prévisions de novembre 2023)
- 5 CE1
- 7 CE2 (ou 6 car un éventuel départ)
- 5 CM1 (ou 4 car un éventuel départ)
- 8 CM2 (ou 7 car un éventuel départ)

Soit 47 ou 50 élèves (les TPS ne sont pas pris en compte dans l'effectif)

L'effectif est en baisse. Nous allons attendre les inscriptions mais pour le moment, seulement une inscription en PS est prévue. La directrice souligne que des assistantes maternelles seront également bientôt à la retraite (d'ici 3-4 ans) et qu'il y a un risque de grande perte d'élèves également d'ici quelques années. Il y a également un gros départ (8 CM2) en juillet 2025.

➤ La sécurité à l'école

Le second exercice incendie a été fait au sein des trois écoles le 12 et 13 février 2024. Un dernier exercice de « confinement » (risque nucléaire, un camion avec ces produits dangereux qui se renverse sur la route, une tempête..) sera réalisé prochainement.

➤ La coopérative scolaire

En septembre 2021 : 5 331,01€

En septembre 2022 : 3339,20€

En octobre 2023 : 4490,90€

➔ **Débit** depuis septembre :

- Paiement de l'adhésion à l'OCCE : 157€ (assurance pour l'école et gestion des comptes de la coopérative scolaire)
- Dépenses de matériels divers pour Ampilly le Sec : 91,29€
- Lire c'est partir : 60€ (cadeaux de Noël)
- Roller city : 720€
- Dépenses de matériels divers pour Chamesson : 56,68€

➔ **Crédit** depuis septembre

- Cotisations volontaires des parents : 518 €
- Don association foot : 2489,91€
- Don mairie Buncey : 50€
- Don APE : 400€
- Cotisations volontaires des parents : 25€

- Solde à ce jour : 6888,84€

➤ L'association de parents d'élèves (APE-RPI-ABC)

Ventes passées :

- Première vente de sapins de Noël avec la société Naudet (et dernière avec cette entreprise). Constat de cette action: baisse des ventes (41 ventes au lieu de 59 l'année dernière) + difficultés commerciales avec Naudet, retard de livraison pour les sapins Nobilis => 184 euros de bénéfice
Un sapin a été offert à l'école d'Ampilly par l'association.
- Fromages, bougies, truites de l'Aube => 150 euros fromages, 35 euros truites, 162 euros bougies => bénéfice de 347 euros

En prévision :

- Vente de bières et de saucissons (fin mars/début avril)
- Préparation d'un festival « APE'RO GUINGUETTE » le 29 juin à partir de 16h30 en association avec la Pointerie à Chamesson => spectacle familial (conte, chansons), chorale d'Aisey + groupe de musique Made in Shack, buvette, snack (rémunération au chapeau)

La directrice explique que l'année prochaine, elle fera passer un mot spécifiquement pour demander l'autorisation aux parents pour la transmission de leurs coordonnées à l'association (car cette autorisation qui figure dans la fiche de renseignement est en général peu vue par les parents). Ainsi, l'association n'aura plus à passer par les enseignantes pour la transmission des messages. Il sera expliqué aux parents qui refusent de transmettre leurs coordonnées (ce qui peut être leur choix) qu'ils ne seront pas informés des actions de l'APE (dont le but est de soutenir financièrement l'école pour permettre aux élèves de bénéficier de sorties et d'actions au sein de l'école).

Mr RIOTTE explique que, tout comme la mairie de Buncey, la mairie de Chamesson commence à utiliser « Panneau Pocket ». Cela pourra être utile pour faire la communication des actions de l'APE à tout le village à l'avenir.

➤ Le transport

Une réunion entre Maxime LINCK, des représentants de chaque mairie et les enseignantes a eu lieu avant les vacances de février. Elle avait pour but d'harmoniser les horaires des bus et des écoles, ce qui n'est pas le cas actuellement (les bus sont censés prendre les élèves avant la fin de la classe, alors qu'ils sont sous la responsabilité des enseignantes). De plus, en ce début d'année, il y a eu des retards de bus à Ampilly en fin de matinée et fin de journée.

Il a donc été décidé de faire une période d'essai du 11 au 15 mars 2024 avec des nouveaux horaires d'école pour Buncey (8h45-11h45 et 13h45-16h45) et Chamesson (8h55-11h55 et 13h55-16h55) et quelques petits changements d'horaires également au niveau des bus (fin de matinée et fin de journée uniquement, avec un décalage de 3min sur les horaires de base). Cet essai a plutôt été concluant car le bus est arrivé plus tôt à Buncey sur le temps de midi et en fin de journée suite aux nouveaux aménagements (comme la montée de tous les élèves de Chamesson dans le bus à 11h55 et 13h55 par exemple).

Une autre solution est en réflexion pour aménager la récupération des enfants le midi (les adultes devant parfois attendre 35min sur la place de Buncey pour récupérer des enfants venant des 3 écoles, le cas étant similaire à Chamesson sur une période plus courte) et allonger la pause méridienne pour plus de souplesse.

Un questionnaire se fait sur la responsabilité des élèves sur le trajet entre l'école et le bus : Le discours n'est pas toujours le même et reste flou. L'accompagnatrice de bus serait responsable des enfants jusqu'au seuil de l'école mais nous n'avons pas les mêmes versions selon les personnes interrogées responsables du transport. Dans tous les cas, les enfants sont encadrés par l'accompagnatrice de bus pour ces trajets et les ATSEM quand cela est possible à Chamesson et à Buncey (à Chamesson par exemple, Chantal LECHENET aide l'accompagnatrice pour le retour à 11h55 et 16h55).

Une remarque a été faite quant à une erreur de parcours d'un bus scolaire. Cela serait lié à un changement de chauffeur récent (qui ne connaissait pas le parcours) et ne devrait pas se reproduire à l'avenir.

Un Conseil d'école extraordinaire aura lieu prochainement pour échanger sur les transports. Il s'agira de voter le projet. Puis, ça sera au tour des Conseils Municipaux de le faire pour une validation finale à l'Inspection Académique par la suite.

La directrice demande un arrêté aux maires de Chamesson et Buncey pour conserver les horaires d'école qui ont été en vigueur durant l'essai jusqu'aux vacances de Pâques. Cela permettra aux écoliers de prendre le bus juste après la fin des cours (en attendant une validation officielle auprès de l'Inspection Académique, après toutes les démarches nécessaires en amont).

➤ Rappels divers

Les enseignantes tiennent à rappeler quelques points :

- Les enseignantes ne sont pas responsables des objets apportés à l'école, y compris de l'argent
- Les enseignantes sont responsables des enfants durant le temps scolaire uniquement. Elles communiquent donc avec les parents sur ce qu'il se passe à l'école. Tout ce qui se passe en dehors (ex : bus) ne sont pas du ressort des enseignantes.
- Les enseignantes ne sont pas en permanence sur Educartable et dialoguent avec les parents plutôt hors temps scolaires (sauf urgence).

➤ Les actions passées et prévues des écoles :

RPI :

L'après-midi de Noël a eu lieu à la salle des fêtes de Chamesson le 22/12/23. Il y a eu un film diffusé ainsi qu'un goûter de Noël. Le Père Noël est passé et a distribué des cadeaux à tous les enfants. Nous remercions Olivier GUILLEMAN pour sa participation !

Les 3 classes ont également participé au journal municipal de Chamesson (un article est consacré au RPI).

Les élèves du CP au CM2 vont à la piscine de Châtillon du 8 janvier au 5 avril 2024, le jeudi matin. Les GS de Buncey sont accueillis à Chamesson les jeudis matins

Les élèves de Buncey et de Chamesson ont bénéficié de 2 séances de roller avec Bruno Jolly pour une initiation au mois de janvier 2024

Un défi des 10 jours sans écran a été proposé au sein du RPI, suite à la demande de parents l'année dernière. Un petit livret et des suggestions d'activités à faire leur a été transmis.

Un après-midi de Carnaval a été organisé à Chamesson avec tous les élèves du RPI le 13 février. Les élèves étaient déguisés et les enfants de la GS au CM2 ont défilé dans les rues de Chamesson. Tous les écoliers (de la TPS au CM2) ont ensuite savouré des beignets préparés par des parents d'élèves que nous remercions vivement.

Tous les élèves du RPI iront assister à un spectacle de magie au Théâtre à Chatillon-sur-Seine le 2 avril : « Ma sorcière préférée ». Cela est proposé par les enseignantes à la place du spectacle de Noël (initialement offert par la CCPC les années précédentes), avec un coût de 4€ par enfant, en plus du transport offert par les mairies.

Les enseignantes aimeraient organiser des olympiades au sein du RPI en fin d'année (peut-être en lien avec la fête d'école de fin d'année).

Une sortie à Lusigny sur Barse est en cours de programmation pour tout le RPI, avec le financement du don du club de foot de Chamesson. Elle aurait lieu le 21 juin et les élèves pourraient faire de l'accrobranche et une partie de mini golf.

Un spectacle intitulé : « Sur la piste des arts » réalisé par Franck Zingarelli est programmé en juin pour les élèves de Chamesson et Buncey (non adapté pour les élèves d'Ampilly le Sec, car prévu pour les plus petits).

Chamesson :

- Tous les vendredis après-midi, tous les élèves présents vont à la bibliothèque de Chamesson pour y emprunter un livre à rapporter à la maison. Bernadette SERGENT propose également des lectures d'albums.
- Les élèves iront une fois dans l'année à l'horticulture Mi-Ombre et à la ferme des Fontenilles si cela est possible. Un contact sera repris prochainement.
- Des moments « jeux de société » seront mis en place en fin d'année scolaire avec le CSCL et Chloé PIANETTI (le prochain sera début avril)
- Des ateliers « cuisine » sont organisés en fin de période pour fêter les anniversaires des mois passés. Cela peut être à la fois du sucré comme du salé.
- La prise de contact pour rencontrer des artistes a été faite mais non finalisée

Buncey :

Projets passés :

- Invitation des élèves à la commémoration du 11 novembre au monument aux morts de Buncey => lecture de poèmes, participation au chant de la Marseillaise, exposition de réalisations artistiques à la salle des fêtes
- Accueil d'un invité durant le mois de décembre, Perlin, un lutin envoyé par le Père-Noël => ce fut l'occasion de réaliser des activités avec lui, de lui lire des histoires, de lui écrire des mots et surtout de lui apprendre plein de choses !
- Journée de la laïcité le 9 décembre : lectures, vidéos et discussions en lien avec ce thème
- Écriture de cartes de vœux à ses parents => de l'écriture, confection de la carte à la mise sous enveloppe et le choix du timbre jusqu'à l'acte de poster l'enveloppe
- Échanges intergénérationnels avec les habitants de Buncey : écriture de cartes de vœux auxquelles nous avons eu beaucoup de réponses cette année et nous remercions tous ceux qui nous ont répondu ou sont venus nous rencontrer pour nous remercier + invitation à un après-midi « jeux de société et goûter » le 16 février
- Nous avons travaillé sur la commune, la mairie et le maire et à cette occasion nous avons préparé plusieurs questions à poser au maire de Buncey. Nous l'avons invité dans notre classe et nous avons échangé avec lui sur son rôle dans la commune.
- Réalisation d'un petit-déjeuner anglais : dégustation de pancakes, de toasts, d'œufs sur le plat, d'haricots blancs à la tomate, de bacon, de jus d'orange pressé par les élèves

Projets en cours :

- Débats philosophiques une fois par semaine => donner son opinion, écouter les idées des autres, accepter que nous n'avons pas tous les mêmes points de vue ou les mêmes idées
- Présentations diverses d'élèves plusieurs fois par semaine => point de départ pour découvrir des objets, du vocabulaire...
- Ateliers de cuisine réguliers à la fin de chaque mois pour la réalisation des gâteaux d'anniversaire et ponctuellement pour diverses occasions
- Écriture de « mots gentils » une fois par semaine : les élèves s'écrivent des mots gentils, des mots qui font plaisir => travail sur la bienveillance

Projet à venir :

- Balade ramassage de déchets
- Nouveaux échanges intergénérationnels avec les habitants de Buncey
- Découverte de la langue des signes
- Jardinage si de nouveaux carrés de jardin pourront être installés cette année

Ampilly le Sec :

Projets passés :

- Préparation d'un spectacle de Noël pour les habitants d'Ampilly
- Début des exposés sur le thème des Jeux Olympiques
- Venue de la principale adjointe du collège
- Intervention de la professeur d'allemand du collège
- Après-midi intergénérationnel « jeux de société » avant les vacances de février
- Lecture plaisir avec présentation de son roman à ses camarades

A venir :

- Cross du collège
- Suite des exposés
- Visite collège pour les cm2 le vendredi 5 avril

➤ Passage des CM2 en 6ème

Une calculatrice, une clé USB et un set de géométrie seront offerts aux élèves de CM2 (bon retour d'une ancienne maman d'élève sur l'utilité de ces fournitures pour le collège). La directrice enverra un mail (effectif CM2 et lieu de résidence) à la mairie d'Ampilly pour qu'ils puissent commencer à commander (l'année dernière, la commande avait été faite à Auchan)

➤ Photo de classe

La directrice va faire les démarches pour que la photo de classe ait lieu en mai. Les photographes de Semur en Auxois et Montbard vont être contactés ainsi qu'Alessia à Châtillon. Mme TONIUTTI se propose également de faire les photos. Les enseignantes n'auraient plus qu'à les imprimer par la suite via un site internet au choix.

Cette année, le projet est de regrouper les classes du RPI lors de la photo de classe durant une matinée ou un après-midi.

➤ Travaux dans les écoles

A Buncey, deux nouveaux radiateurs ont été installés ce qui permet de rendre inopérant l'ancien gros radiateur en fond de classe (plus de sécurité)

A Ampilly a eu lieu la réfection d'un mur extérieur qui se dégradait.

➤ Questions diverses :

Nous recherchons d'ores et déjà une personne en Service Civique pour l'année scolaire prochaine 2024-2025. Une affiche sera transmise aux mairie et à l'APE pour diffusion.